

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**N°22-67**

**Séance du 1er juillet 2022**

Date de convocation : 27/06/2022 L'an 2022, le 1<sup>er</sup> juillet 2022 à 14h30, le Conseil  
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,  
Administrateurs présents : 10/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni  
Administrateurs votants : 15/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 10/17

Pouvoirs : 5/17

Excusés : 2/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme WANNERROY ; Mme DARIES ; Mme BLET ; M. BRUN ; M. MUSSARD ; M. FLEISCH ; M. OREAL ; Mme LEVAVASSEUR et Mme SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. le MAIRE à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à Mme WANNERROY ; Mme LE CORRE à M. BRUN ; Mme MAUDUIT à M. FLEISCH et Mme BECARD à M. BLET.

Étaient absents excusés : MME CABANNE et M. PIERRE.

**Tome 1 - N°22-67 - OBJET : Décisions modificatives N°1 – Budget Général – Exercice 2022.**

Madame la Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que l'exécution budgétaire 2022 fait apparaître la nécessité d'apporter des ajustements budgétaires selon les modalités suivantes :

- Nécessité de remplacer le lave vaisselles du foyer Paul Bert tombé en panne pour 2500 €
- Une opération de régularisation de 296.51€ suite au remboursement de caution de l'appartement du responsable Paul-Bert non enregistrée à l'actif au moment de la signature du contrat.

Cette recette supplémentaire est affectée sur la ligne énergie en atténuation des augmentations constatées depuis le début de l'année.

- L'achat de Barnum pour le service communication pour 5500 €.
- Le remplacement des électrodes des défibrillateurs rendu nécessaire suite au contrôle de conformité pour 1000 € supplémentaires en plus des prévisions initiales de 1000 €
- 2 300 € de bureaux assis debout et caisson à la demande de la Prévention.
  
- Section d'investissement :

DEPENSES			RECETTES		
2188	Autres immobilisations corporelles	- 12 596,51 €			
275	Dépôts et cautionnements versés	+ 296,51 €			
2158 52311	Matériel Paul Bert	+ 2 500,00 €			
2158 0203	Matériel Prévention Sécurité	+ 1 000,00 €			
2158	Matériel	+ 5 500,00 €			
2184 0203	Mobilier Prévention Sécurité	+ 3 300,00 €			
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>

- Section de fonctionnement :

DEPENSES			RECETTES		
60612	Fournitures d'électricité	+ 296,51 €	7788	Produits exceptionnels divers	+ 296,51 €
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 296,51 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>+ 296,51 €</b>

Après en avoir délibéré, Madame la Vice-Présidente et les membres du Conseil d'Administration approuvent les ajustements budgétaires présentés pour le budget principal. Les membres présents signent la délibération.  
**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Pour le Maire, Président du CCAS  
Et par Délégation  
La Vice-Présidente,



  
Rachel MOUSSOUNI

